

Catalogue 2017



Collection Bonnie
Miroirs d'exception en cuir



Copyright ©2015MarieBarthès

Bonnie salon Maison et Objet 2015



Bonnie (exceptional mirror)
 .Mirror sculpted, leather pattern
 . « plum »color
 .Acrylic resin structure
 .Two hooks hanging
 .Size : mirrors 70cm, 42cm
 .Deployment H2mxL2m15
 .Weight : 20kg
 - Single model for this color.
 Manufacturing time : 8 weeks
 for another leather

Bonnie Miroir d'exception

.Miroir sculpté, revêtement cuir prune
 .Coque en résine acrylique
 .Deux pattes de fixation
 .Dimensions : miroirs de 70cm et 42cm
 .Encombrement : H2mxL2m15
 .Poids : 20kg
 -Modèle unique dans la teinte.
 Délai : 8 semaines pour un autre cuir





Clyde

And

Miroir sculpté avec habillage en cuir, teinte bleu azur et vert d'eau, sur coque en chanvre.

Miroir 30cm

H102cm x l 52cm

Barre d'accroche horizontale

Poids : 4kg

Pièce unique dans la teinte.

Choix de la couleur du cuir sur commande.

Délai : 6 semaines

Mirror sculpted, with leather decoration, on a hamp fabric structure.

Mirror 30 cm

Height 102cm x width 52 cm

Hanging rod, horizontal

Weight : 4kg

Single model in this color.

Manufacturing time : 6 weeks

Various colors



AND





AND Tassin

Miroir d'exception sculpté, avec un revêtement en cuir, recto verso.
Coque en chanvre et résine acrylique
H.102cm x 52cm
Barre d'accroche, deux points
Poids : 5 kg
Délai : 6 semaines

AND Tassin (exceptional mirror)
Sculpted mirror dressed in leather front and back
Structure : acrylic resin of hemp
H.102cm x L.52cm
Hanging rod, two points.
Weight : 5 kg
Manufacturing time : 6 weeks

© LouisMarais

© MarieBarthèsCuirTassin



©Maries

©BarthèsGemmaTassin500



Clyde
Installation particulière
Luminaire La languochat



Clyde Miroir d'exception

- . Miroir sculpté, revêtement cuir bleu nuit
- . Coque en résine acrylique et chanvre
- . Deux pattes de fixation
- . Dimensions : miroir 42 cm
- . Modèle :L 115 x H130
- . Poids : 9kg
- . Modèle unique dans la teinte
- . Délai de fabrication : 6 semaines
- . Choix de la teinte du cuir

Clyde (exceptional mirror)
.Mirror sculpted, leather pattern,
midnight blue
.Acrylic resin structure
.two hooks for hanging
.Size : mirror 42 cm, L115xH130cm
Weight : 9kg
. single model for this color
Manufacturing time : 6 semaines
Color selection

MATERIAUX

Cuir : Principalement du taureau, mouton et chèvre
en provenance de tanneries européennes.
Certains cuirs proviennent de la Maison Tassin à Paris.
Ils sont conformes aux normes de sécurité et environnementales en vigueur.

Le cuir se patine avec le temps et s'entretient bien.
N'hésitez pas à me demander un échantillon.

**Mes délais de fabrication sont susceptibles de changer suivant le modèle.
A définir au moment de la commande**

**N'hésitez pas à me contacter pour la réalisation de pièce unique et personnalisée, partageons nos idées,
je serai ravie de les concrétiser.**

Materials

Leather : I mostly use of taurus, sheep and goat from European tanneries.
Leather comes from the House Tassin Paris.
Leathers are tanned according to the cutting- edge techniques by respecting the environmental
and safety european standards.

Leather ages well with time.
You can ask me a sample, following my advice

**Manufacturing times may change depending on order
To be specified at time order**

I will be delighted to produce your ideas

Photos/ Pictures Louis Marais et Marie Barthès
tous droits réservés
Dépôts Groupe Fidéalis

Conditions générales de ventes

Clause n°1: Objet

La remise d'une commande par un acheteur entraîne de sa part l'acceptation des présentes conditions générales de vente. Les clauses figurant sur la commande de cet acheteur et contraires à nos conditions générales de vente ne peuvent nous être opposées.

Clause n°2: Commande

Tout devis ou bon de commande revêtu de la mention "bon pour accord", daté et signé par le client vaut pour commande ferme et définitive. Le minimum de commande est de 300 euros net.

Clause n°3: Confirmation de commande

Même en l'absence éventuelle d'une commande écrite de l'acheteur, l'acceptation de la réception des marchandises vaut confirmation de commande et l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente par l'acheteur.

Clause n°4: Livraison

- soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur,
- soit par l'envoi d'un avis de mise à disposition à l'atelier à l'attention de l'acheteur,
- soit au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande, départ atelier.

Les frais d'expédition sont à la charge du client.

Incoterms : EXW (Départ de l'atelier)

Le délai d'expédition indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif, il commence à courir à compter de la date où nous sommes en possession de tous les documents nécessaires à l'exécution de la commande.

Un retard de livraison ne peut être considéré comme un motif de rupture du contrat de vente ni donner lieu à paiement de dommages et intérêts, pénalités de retard ou annulation de commande.

Le vendeur se réserve le droit de procéder à des livraisons fractionnées.

Clause n°5: Transport

Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur. L'acheteur doit vérifier les expéditions à l'arrivée. En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de livraison à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmée par écrit dans les trois jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR.

Il appartient au client de faire une réclamation auprès du transporteur au moment de la livraison.

Clause n°6: Prix

Nos prix s'entendent en euros, TVA non applicable, article 293B du CGI. Ils s'entendent Marchandises emballés. Ils sont susceptibles d'être modifiés sans préavis, en fonction des conditions économiques (conditions de révision des prix).

Clause n°7: Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Clause n°8: Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue soit par chèque, soit par virement.

- Lors de l'enregistrement de la commande, l'acheteur devra verser un acompte de 30% du montant total de la facture Le solde devant être payé à l'expédition des marchandises.
- Nous nous réservons le droit de supprimer à tout moment les délais de paiement accordés, en cas de modification de la situation de l'acheteur. En cas de retard de paiement, nous pourrons suspendre toutes commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. Les avoirs établis ne donnent pas droit à changement de la date d'échéance de la facture à laquelle ils se rapportent.

Clause n°9: Retard de paiement

Pour tout retard de paiement intervenant au délai convenu et au délai de référence, il sera fait application d'une pénalité de retard égale à trois fois le taux d'intérêt légal.(0,65% pour 2010). Le taux d'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises. Cette pénalité est calculée sur le montant de la somme restant due et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

Clause n°10: Clause résolutoire

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause "Retard de paiement", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit au profit de la société MARIE LEHODEY BARTHES. Une commande non payée, entraîne une annulation de toutes les commandes.

Clause n°11: clause de réserve de propriété

La société MARIE LEHODEY BARTHES conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. A ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société MARIE LEHODEY BARTHES se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées;

Clause n°12: Force majeure

La responsabilité de la société MARIE LEHODEY BARTHES ne pourra être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. A ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

General conditions of sale

Clause No. 1: Subject

The placement of an order by a purchaser implies their acceptance of the present general conditions of sale. Any clauses appearing in a purchaser's order which are contrary to our general conditions of sale cannot be invoked against us.

Clause No. 2: Order

Any quote or order marked "valid for agreement", and dated and signed by the customer constitutes a firm and final order. The minimum order is 300 euros net.

Clause No. 3: Order confirmation

Even in the absence of a written order by the purchaser, the acceptance of the receipt of goods constitutes confirmation of the order and acceptance without reservation of the present general conditions of sale by the purchaser.

Clause No. 4: Delivery

-either by direct delivery of the goods to the purchaser,
-or by a notice of availability at the workshop sent to the purchaser
-or to the place indicated by the purchaser on the order form, ex workshop.

Shipping costs are at the customer's expense.

Incoterms: EXW (From the workshop)

The delivery period indicated at the time of placing the order is purely indicative. It begins on the date we receive all the documents necessary for the execution of the order.

A delay of delivery cannot be considered as a reason for the breach of a contract of sale, nor give rise to the payment of damages, penalties for delay or cancellation of the order.

The seller reserves the right to make split deliveries.

Clause No. 5: Transport

The risks of transport are incurred entirely by the purchaser. The purchaser must check the consignments on arrival. In the case of goods missing or damaged during transport, the purchaser must make all the necessary reservations on the delivery document on receipt of the goods. In addition, these reservations must be confirmed in writing within three days following the delivery by registered mail with acknowledgement of receipt.

It is the responsibility of the customer to file a claim with the carrier at the time of delivery.

Clause No. 6: Price

Our prices are in euros, VAT is not applicable in compliance with article 293b of the CGI (general tax code). The prices are for packaged goods. They may be subject to change without notice, depending on economic conditions (conditions of price revision).

Clause No. 7: Discount

No discount will be granted in the case of advance payment.

Clause No. 8: Terms of payment

Orders are to be paid either by cheque or bank transfer.

- On placing the order, the purchaser must pay a deposit of 30% of the total amount of the invoice.
The balance is to be paid on the shipment of the goods.
- We reserve the right to remove the payment deadlines granted at any time, in the case of modification of the purchaser's status. In the event of delayed payment, we reserve the right to suspend all current orders, without prejudice to any other means of action. Credit notes do not give the right to change the due date of the relevant invoices.

Clause No. 9: Delayed payment

For any delay in payment with respect to the agreed date and the reference date, a penalty equal to three times the legal rate of interest (0.65% for 2010) will be applied. The legal rate of interest applied is the one that is in force on the day of the delivery of the goods. This penalty is calculated on the amount of the sum remaining due and starts on the due date of the price without need for any prior notice.

Clause No. 10: Termination clause

If, within fifteen days following the implementation of the "Delayed payment" clause, the purchaser has not settled the amounts remaining due, the sale shall be cancelled in full right for the benefit of the MARIE LEHODEY BARTHES company. Any unpaid order shall lead to the cancellation of all orders.

Clause No. 11: Retention of title clause

The MARIE LEHODEY BARTHES company retains ownership of the goods sold until full payment of the price in principal and accessories. In this regard, if the purchaser is placed in receivership or is the subject of court-ordered liquidation, the MARIE LEHODEY BARTHES company reserves the right to claim, within the context of collective proceedings, the goods sold and remaining unpaid.

Clause No. 12: Force majeure

The responsibility of the MARIE LEHODEY BARTHES company may only be invoked if the non-execution or the delay in the execution of one of its obligations described in the present general conditions of sale is the result of a case of force majeure. In this respect, the force majeure event means any exterior, unforeseeable and irresistible event within the meaning of article 1148 of the Civil Code.